

Collaboration avec l'équipe du bloc opératoire

Des représentants de plusieurs groupes professionnels et de cultures différentes collaborent au sein de l'équipe du bloc opératoire.

En raison de cette collaboration pluriprofessionnelle et multiculturelle, la compréhension et le respect mutuel entre les personnes concernées sont indispensables.

L'élaboration commune de normes de qualité, l'évaluation périodique de la qualité des soins infirmiers et l'information sur la répartition des tâches et des responsabilités sont des conditions importantes permettant de garantir et d'assurer aux patients un traitement et des soins efficaces.

Développement de la qualité des soins

La qualité des soins est l'objet d'une préoccupation constante; elle doit être adaptée aux nouvelles connaissances relevant de la médecine et de la recherche en soins infirmiers. Les infirmières du bloc opératoire pratiquent les normes des soins infirmiers et participent activement à l'évaluation de la qualité de ces derniers. Elles pourront promouvoir la qualité en suivant des cours de formation continue pour la mise à jour de leurs compétences et en collaborant avec les écoles de soins infirmiers et les centres de formations postdiplômes.

Commission de la formation postdiplôme
d'infirmière / d'infirmier dans le domaine opératoire
c/o ASI-Secrétariat central, Département formation
Choisystrasse 1, 3001 Berne
Tél. 031 388 36 38 / Fax 031 388 36 35
e-mail: bildung@sbk-asi.ch

Schweizer Berufsverband der Pflegefachfrauen und Pflegefachmänner

Association suisse des infirmières et infirmiers

Associazione svizzera infermiere e infermieri

Associazioni svizra da las tgrunzas e dals tgrunzas



Profil Professionnel
de l'infirmière diplômée
de l'infirmier diplômé,
domaine opératoire

D'après:
Normes de Qualité pour les soins infirmiers
au bloc opératoire



Groupe suisse d'intérêts communs OP-Pflege
Schweizerische Interessengruppe OP-Pflege
Gruppo svizzeri di interessi de OP Pflege

Profil professionnel de l'infirmière diplômée¹, domaine opératoire.

Définition de la profession

L'infirmière diplômée¹, domaine opératoire, est une infirmière ayant achevé une formation postdiplôme en cours d'emploi.

Une expérience professionnelle d'une année dans un service de soins aigus est recommandée avant d'entreprendre cette formation.

Au sein de l'équipe pluriprofessionnelle travaillant au bloc opératoire, l'infirmière diplômée, domaine opératoire, est coresponsable des soins et de l'accompagnement individuel des patients, des mesures thérapeutiques et de l'infrastructure.

L'infirmière diplômée, domaine opératoire, peut exercer son métier dans différents secteurs: services opératoires, services endoscopiques, services des urgences, salle de réveil, salle des plâtres, chirurgie ambulatoire, cliniques de jour.

Les objectifs de l'activité professionnelle

La fonction principale de l'infirmière diplômée, domaine opératoire, est guidée par le principe éthique de la sécurité.

Un aspect important de la profession d'infirmière diplômée, domaine opératoire, qui découle de ce principe, consiste donc à veiller à la sécurité et au bien-être psychique et physique des patients. Les besoins des patients sont pris en compte dans la planification des soins. Les autres objectifs importants de la profession consistent à contribuer au bon déroulement des interventions chirurgicales et/ou des investigations, à développer la profession, à améliorer l'efficacité et la qualité des soins.

Les contenus de l'activité professionnelle

Accompagnement des patients et de leurs proches

L'accompagnement des patients et de leurs proches dans une étape de vie particulièrement difficile consiste notamment à:

- Assurer le bien-être physique et psychique des patients
- écouter les craintes des patients et de leurs proches; les informer, accompagner, rassurer et les aider en tenant compte de la situation
- soutenir les patients et leurs proches dans leurs efforts pour surmonter la situation
- clarifier les besoins et les ressources des patients avant, pendant et après l'intervention, les respecter et les inclure dans les soins
- prévenir la douleur ou la traiter

Sécurité

L'infirmière diplômée, domaine opératoire, est responsable de la sécurité des patients, car ces derniers ne doivent pas être victimes d'accidents durant l'intervention ni subir de lésions corporelles supplémentaires. Cela signifie qu'il faut:

- protéger les patients de toute lésion physique ou psychique qui n'est pas liée à la maladie ou à l'intervention,
- protéger les patients de toute complication due à une négligence technique, humaine ou à un manque de connaissances.

Déroulement de l'intervention chirurgicale

L'infirmière diplômée, domaine opératoire, suit attentivement le déroulement de l'intervention, elle a une vue de l'ensemble de l'intervention et elle fixe les priorités. Afin d'offrir des soins spécialisés de bonne qualité, elle:

- prend les mesures nécessaires pour assurer le meilleur déroulement possible de l'intervention, vu sous l'angle des soins infirmiers.
- assure la fonction de «tournante»
- instrumente
- veille à l'utilisation correcte, économique et écologique des instruments, du matériel et des appareils.
- assure la continuité des soins durant toute l'intervention

¹ Toutes les désignations de personnes utilisées dans ce texte valent par analogie pour les deux sexes.